

Avis de réunion du collège Société Civile ITIE-Mali

Boîte de réception

**Coalition PCQVP-Mali** <pcqvpmali@gmail.com>

Jeu. 18 mai 16:46

À Abdoul, FDS, Fatimata, Issaka, Ibrahima, moi, Coalition

Bonjour à toutes et à tous,

Les membres du collège OSC-ITIE-Mali sont conviés en réunion le lundi 22 mai 2023 à partir de 11h00 dans la salle de réunion de PCQVP-Mali.

Ordre du jour :

Echange sur la procédure d'élaboration des modules de formation au compte du PGSM.

La présence de toutes et tous est vivement souhaitée.

Cordialement.

M. Abdoul Wahab DIAKITE*Chevalier de l'Ordre National***Président Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP-Mali)****Siège social : Hamdallaye ACI 2000, près de l'Hôtel Radisson, face au Marché Gollé. Rue : 314, Porte : 743.****Tel (223) 70 26 33 63 / 79 18 7257 / 66 66 47 84****BPE: 1539 -BamakoE mail : pcqvpmali@gmail.com****Skype:****ISSIAKA SANOGO** <igsanogo@yahoo.fr>

Dim. 21 mai 20:53

À Abdoul, FDS, Fatimata, Ibrahima, moi, Coalition

Bonsoir,

Merci pour cette initiative de se retrouver pour l'élaboration des modules pour les activités prévues par le Collège.

En effet, je ne serai pas disponible physiquement jusqu'au 24 05 2023 inclus. Cependant, je pourrai contribuer par email jusqu'au 25 05 2023.

En attendant, ma préférence est de faire des propositions, ce qui m'amène à ces dernières :

1. Atelier de Bamako sur la Norme : cinq (5) modules dont :**1.0. Introduction**

1.1. Animation du Collège SC qui prend en compte la structuration et le fonctionnement du CP pour aboutir à 1.3 de l'Exigence 1, rôle des membres des représentants SC au CP et les attentes/aux autres membres du collège (Code de déontologie) ;

1.2. Validation du Mali ;

1.3. Processus d'élaboration des Rapports ITIE (cas de 2020 et 2021 si 2021 est disponible au moment de l'atelier, rôle des collèges et en particulier celui de la SC ;

1.4. Processus d'élaboration des PTA (cas de 2023), rôle des collèges et en particulier celui de la SC ;

1.5. Processus d'élaboration de RAA (cas de 2020 et 2021), rôle des collèges et en particulier celui de la SC ;

1.6. Conclusion ou synthèse de l'atelier.

2. Atelier sur la législation minière : Convention et Fonds Minier de Développement Local (FMDL)**2.0. Introduction**

2.1. Faire ressortir les liens entre les Exigences ITIE et les Conventions, le FMDL ;

2.2. Présentation sur les convention, enjeux, défis et perspectives toujours en faisant si possible le lien avec ITIE ;

2.3. Présentation sur le FMDL, enjeux, défis et perspectives toujours en faisant si possible le lien avec ITIE et des acquis des visites d'échanges ;

2.4. Conclusion ou synthèse de l'atelier

3. Visites d'échanges au Burkina Faso et en Guinée Conakry :

3.1. Produire une NOTE synthétique du FMDL extrait du Code ;

3.2. Disposer d'agendas provisoires auprès des points focaux du Burkina et de la Guinée dans un bref délais avec des interlocuteurs potentiels ;

Ce ne sont que des propositions. Une fois que les Modules et leurs contenus sont arrêtés, il faut faire une répartition entre CHACUN des six (6) membres.

Aussi, il faut obligatoirement que TOUS LES SIX (6) MEMBRES S'IMPLIQUENT ACTIVEMENT DANS LES ÉLABORATIONS ET PRÉSENTATIONS DES MODULES.

Je reste disponible.

Bonne semaine et à très vite.

Issiaka

Issiaka Gouro SANOGO

(+223) 66 79 57 55/75 87 66 14